

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 47



N°133

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2026

L'AN deux mille vingt-six, le 25 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le , s'est réuni Salle du Conseil municipal - Hôtel de Ville à sous la présidence de Monsieur Sofienne KARROUMI, Maire.

Etaient présents : KARROUMI Sofienne, DJEBBARI Nabila, LESCAUT Guillaume, COULIBALY Dialla, SERISIER Wilfried, DOGHMANE Amel, GUERRIEN Marc, FAYE Carolina, SISSOKO Sadio Edouard, LO TUTALA Aline, VIGOT Thomas, QUETIER Julie, LAHJIBI Mohamed, PEDE Vérane, CAMARA Demba, BELAIR Katalyne, PINAUD Yoan, FERREZ - LE GUET Léa, OURABAH Sofiane, NIAKATE Aïcha, FAZAZI Zeid, Adjoints au Maire

VALLY Sophie, COHEN-HADRIA Yonel, NARASSIGUIN Corinne, NCIRI Leïla, LEFEBURE Pierre, ANTIGNY-FERNANDES Yanna, HUREL Marguerite, MALEME Lway-Dario, MERAZGA Sonia, MOUANGUE Véronique, NAULEAU Pierre-Yves, PLEE Eric, BLIOT Cassandre, PRESSET Louis, KONTE Djieneba, MESNARD Maximilien, GOLON Lucas, ALEHAUSE Severine, DICKA Carole, KUMMER Ulysse, LAFARGE Astrid, CAZALOT-DUQUESNE Laura, OZHAN Mizgin, GODIN Guillaume, BOUZIDI Zakia, BENDAHDANE Ayoub, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : LENZI Ling.

Représentés par :

Monsieur Bastien LACHAUD

Monsieur Amadou DIAW

Madame Karine FRANCKET

Monsieur Pierre SACK

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Amel DOGHMANE

Madame Djeneba KONTE

Monsieur Ayoub BENDAHMANE

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Mizgin OZHAN

Secrétaire de séance : Dialla COULIBALY

DGA Administration Générale/ Direction des Achats et Commande Publique/

OBJET : Construction de "la cité de l'enfance" - une école primaire 24 classes, un accueil de loisir sans hébergement (alsh), un pôle petite enfance, des vestiaires et une halle sportive ouverte dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine ' Emile Dubois - Maladrerie '. Approbation du projet de concours de maîtrise d'œuvre et autorisation de signature

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Mohamed LAHJIBI,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122-17,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L2125-1, R2162-15 et suivants, R2172-1 et 2 ;

Vu la délibération n°18 du 9 avril 2026 portant délégation d'attributions du Conseil municipal en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de concours ;

Considérant que la ville d'Aubervilliers est engagée dans une profonde transformation urbaine via le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) du secteur Émile Dubois – Maladrerie et que le territoire est appelé à évoluer significativement d'ici 2030, dans la perspective de l'arrivée du Grand Paris Express et pour répondre aux besoins croissants des habitants ;

Considérant que, le projet de requalification du quartier repose sur plusieurs leviers complémentaires : démolition de barres d'habitat dégradé, reconfiguration des routes et création de nouvelles voiries, réaménagement des espaces publics, et construction d'équipements publics à la hauteur des enjeux éducatifs, sociaux et sportifs du territoire ;

Considérant que le projet urbain NPNRU Emile Dubois – La Maladrerie couvre 35 hectares et vise à transformer profondément le quartier en lien avec l'opération du Fort d'Aubervilliers ;

Considérant que ledit projet repose sur plusieurs axes majeurs :

- La diversification résidentielle avec une mixité des types de propriétaires et la création de nouveaux logements, en ANRU et hors ANRU, pour équilibrer l'offre sur le long terme,
- L'amélioration du réseau viaire pour mieux connecter le quartier avec les

- projets voisins,
- Un cadre de vie renforcé grâce à l'augmentation des espaces verts, la création de parcs urbains et de parcours écologiques,
 - Modernisation des équipements publics, avec une mise à niveau des structures scolaires et petite enfance, et le développement d'une offre culturelle adaptée,
 - Planification par phases,
 - Transition écologique, alignée avec le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2020-2026 de Plaine Commune, qui vise à réduire les émissions de CO2 (-40% d'ici 2030, -75% d'ici 2050) et à augmenter la part des énergies renouvelables ;

Considérant que la parcelle dédiée au projet représente une superficie de 9 927m² ;

Considérant que la parcelle n'est pas encore référencée au cadastre et que l'adresse actuelle est All. Charles Gersperrin 93300 AUBERVILLIERS ;

Considérant le souhait de la Ville de réaliser l'opération « Cité de l'Enfance Émile Dubois Nord », conçue comme un équipement public structurant à l'échelle du quartier qui regroupera quatre pôles fonctionnels :

- Un groupe scolaire de 24 classes dont 13 élémentaires et 11 maternelles,
- Un centre de loisirs,
- Une halle sportive mutualisable et des locaux supports,
- Un pôle petite enfance incluant un EAJE (Établissement d'accueil du jeune enfant) (crèche 40 places), un RPE (Relais petite enfance) (anciennement RAM – Relais d'assistantes maternelles) et un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) ;

Adoption à l'unanimité par 49 pour , 3 ne prennent pas part au vote(Marc GUERRIEN , Aline LO TUTALA, Vérane PEDE)

DELIBERE :

APPROUVE le projet de concours relatif à la construction de « la cité de l'enfance » – une école primaire 24 classes, un accueil de loisir sans hébergement, un pôle petite enfance, des vestiaires et une halle sportive ouverte dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine « ÉMILE DUBOIS – MALADRERIE ».

DIT que le marché de Maîtrise d'œuvre sera un marché public soumis aux dispositions du Code de la commande publique : Articles L. 2172-1 et R. 2172-1 à R. 2172-6 (règles applicables aux marchés de Maitrise d'œuvre) Articles L. 2431-1 à L. 2431-3 et R. 2431-1 à R. 2431-23 (mission de Maîtrise d'œuvre privée) ; Articles L. 2432-1 à L. 2432-2 et R. 2432-1 à R. 2432-7 (marché public de Maîtrise d'œuvre privée). Il comprendra une mission de base complète, allant de la reprise de l'esquisse issue du concours jusqu'à l'assistance aux opérations de réception et au suivi de l'année de parfait achèvement (AOR). Cette mission couvrira notamment les études de conception (APS, APD, PRO), la préparation des marchés de travaux (DCE), l'assistance à la passation des marchés des travaux (AMT), le visa des études d'exécution (VISA) et le suivi des travaux (DET).

DIT que des missions complémentaires pourront également être confiées, notamment l'établissement de la DPGF valorisées des quantités, la validation des

diagnostics réalisés, les études environnementales spécifiques, la signalétique définitive, l'accompagnement du au 1 % artistique ainsi que la conception et la prescription du mobilier.

DIT que 5 candidats seront admis à concourir.

DIT que le jury de concours sera dès lors composé de personnes indépendantes des participants au concours.

DIT que, en application de l'article R. 2162-22 du code de la commande publique lorsqu'une qualification professionnelle particulière est exigée pour participer à un concours, au moins un tiers des membres du jury doit posséder cette qualification ou une qualification équivalente.

DIT que, en application de l'article R2162-24 du code de la commande publique pour les concours organisés par les collectivités territoriales, [...], les membres élus de la commission d'appel d'offres font partie du jury.

DIT que la ville d'Aubervilliers se réserve le droit d'inviter toute personnalité qu'il jugera utile avec voix consultative.

DIT que le montant de l'indemnité qui sera attribué aux participants au concours est fixé 72 000,00 € HT par candidat, et se répartit de la manière suivante :

- 68 000 € HT, pour les études d'esquisse et pour les prestations complémentaires.
- 4000 € HT, destinée à la réalisation d'un film de présentation du projet d'une durée maximale de 3 minutes, intégrant rendus, plans, schémas fonctionnels, phasage et ambiances, sans voix off.

DIT que l'opération est estimée à 48 850 000,00 € TDC prévisionnels (toutes dépenses confondues pour la réalisation de l'ouvrage) dont 30 800 000€ HT d'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux valeur mars 2026. Le marché de maîtrise d'œuvre est estimé à 3 500 000 € HT.

DIT que la durée prévisionnelle des travaux est de 31 mois dont 23 mois pour l'école primaire. L'école primaire devra être en mesure d'accueillir les élèves dès la rentrée 2030.

DIT que la durée prévisionnelle du marché de maîtrise d'œuvre est de 60 mois.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, consécutivement à l'avis du Jury en phase candidatures et en phase offres réuni lors de la procédure, à signer le marché avec le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre après négociations avec ce dernier.

DIT que le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le Département, au titre du contrôle de légalité.

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du

Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente délibération, soit contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil, au moyen de la plateforme *Télérecours* (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 01/07/26
Accusé en préfecture :
93-219300019-20260625-lmc145695-CC-1-1
Publiée le : 01/07/26
Certifiée exécutoire :

Le Maire,
Sofienne KARROUMI



Jalon Grandes phases Maîtrise d'oeuvre Mandat Etudes Chantier GPA Autres procédures

FICHE FINANCIÈRE D' OPERATION - CONSTRUCTION CITE DE L'ENFANCE É. DUBOIS NORD

DATE DE CRÉATION : 17/03/2025 | DATE DE MISE A JOUR : 21/05/2026

OPÉRATION : CONSTRUCTION CITE DE L'ENFANCE É. DUBOIS NORD					
CODE OPERATION : 1 PHASE DE L'OPERATION : Concours Phase 1 m0 établissement budget : Mars 2025 / actualisé Mai 2026	m0 : Programmation	remise offres MOE	Remise offres TX	OPR	Hypothèses
	BT01 : 131,2	BT01 :	BT01 :	BT01 :	BT01 2,50%
	ING :133	ING :	ING :	ING :	

Autorisation de programme n°	du	pour un montant de	48 850 000
Autorisation de programme n°	du	pour un montant de	
Autorisation de programme n°	du	pour un montant de	
Autorisation de programme n°	du	pour un montant de	

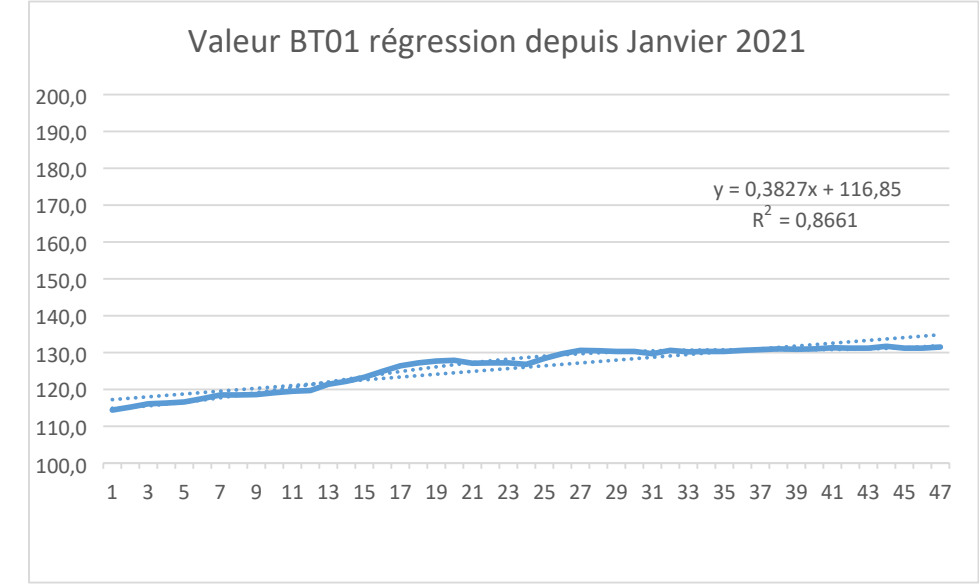
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES								(en € TTC)		
DÉPENSES	COUT INITIAL PREVISIONNEL DE L'OPERATION LORS DE LA PROGRAMMATION HT	COUT INITIAL PREVISIONNEL DE L'OPERATION LORS DE LA PROGRAMMATION TTC	COUT AUX MARCHES DE TRAVAUX ATTRIBUES TTC	REVISIONS DE PRIX PREVISIONNELLES TTC	TOTAL COUT PREVISIONNEL AJUSTÉ + REVISIONS TTC	AVENANTS TTC	TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES TTC	DÉPENSES RÉELLES		
								PAIEMENTS REALISES TTC (y compris révisions de prix)	dont révision	RESTE A PAYER
			(1)	(2)	(3) = (1) + (2)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)		(7) = (5) - (6)
ÉTUDES PRÉALABLES	303 000 €	363 600 €	363 600 €	11 769 €	375 369 €					
Foncier	Sans objet	Sans objet	Sans objet							
Programmation - ATMOE/HQE	155 000 €	186 000 €	186 000 €		186 000 €					
Etudes géomètre	8 000 €	9 600 €	9 600 €		9 600 €					
Diagnostic énergétique	Sans objet	Sans objet	Sans objet							
diagnostic fluides et réseaux/Inspection réseaux	Sans objet	Sans objet	Sans objet							
Diagnostic structure et fondations	Sans objet	Sans objet	Sans objet							
Etudes géotechniques (G1), hydro & pollutions des sols	140 000 €	168 000 €	168 000 €		168 000 €					
Etudes sécurité incendie	Sans objet	Sans objet	Sans objet							
Diagnostic Clos Couvert	Sans objet	Sans objet	Sans objet							
Diagnostic Faune flore phytosanitaires	0 €	0 €	0 €		0 €					
TRAVAUX	32 249 833 €	38 699 799 €	38 699 799 €	3 017 319 €	41 717 118 €					
Mobilier/informatique/équipement		0 €	0 €		0 €					
Branchements (ENEDIS, GRDF, Réseau chaleur,adduction eau, télécom, assainissement & autres)	150 000 €	180 000 €	180 000 €		180 000 €					
Marché Travaux	30 800 000 €	36 960 000 €	36 960 000 €		36 960 000 €					
1% artistique	308 000 €	369 600 €	369 600 €							
Aléas travaux	781 287 €	937 544 €	937 544 €		937 544 €					
Actualisation	210 546 €	252 655 €	252 655 €		252 655 €					
HONORAIRES	4 938 784 €	5 926 541 €	5 926 541 €	443 308 €	6 369 849 €					
Maîtrise d'oeuvre (Bases + CD/POF + VOIA + HGE + SIGN + 1ART)	3 500 000 €	4 200 000 €	4 200 000 €		4 200 000 €					
Organisation et pilotage de chantier (OPC)	278 200 €	333 840 €	333 840 €		333 840 €					
Bureau études synthèse (SYN)	125 000 €	150 000 €	150 000 €		150 000 €					
Honoraires Sécurité protection santé (SPS)	60 000 €	72 000 €	72 000 €		72 000 €					
Honoraires Sécurité Système Incendie (SSI)	40 000 €	48 000 €	48 000 €		48 000 €					
Honoraires de contrôle technique (CT)	85 000 €	102 000 €	102 000 €		102 000 €					
Honoraires Études de sécurité publique (ESP)	0 €	0 €	0 €		0 €					
Interne	0 €	0 €	0 €		0 €					
AMO Cablage / multimédia / réseaux info.	100 000 €	120 000 €	120 000 €		120 000 €					
AMO Comissionement	500 000 €	600 000 €	600 000 €		600 000 €					
Assurances TRC- DO-CCRD	70 584 €	84 701 €	84 701 €		84 701 €					
Actualisations	85 000 €	102 000 €	102 000 €		102 000 €					
Autres études	95 000 €	114 000 €	114 000 €		114 000 €					
CONCOURS	291 500 €	349 800 €	349 800 €	0 €	349 800 €					
publications	0 €	0 €	0 €		0 €					
frais divers de dialogue	0 €	0 €	0 €		0 €					
Empreinte maquette + maquette de site	0 €	0 €	0 €		0 €					
Prestations de vidéaste pour jury	0 €	0 €	0 €		0 €					
BET HQE pour commission technique	Inclus programmiste	Inclus programmiste	Inclus programmiste							
BET TCE pour commission technique	Inclus programmiste	Inclus programmiste	Inclus programmiste							
Economiste pour commission technique	Inclus programmiste	Inclus programmiste	Inclus programmiste							
Programmiste pour commission technique	Inclus programmiste	Inclus programmiste	Inclus programmiste							
Bureau de contrôle pour commission technique	Inclus CT	Inclus CT	Inclus CT							
indemnité des 3 candidats non retenus niveau ESQ	288 000 €	345 600 €	345 600 €		345 600 €					
Indemnisations membres du jury (architectes/moe)	3 500 €	4 200 €	4 200 €		4 200 €					
Concours coursiers	0 €	0 €	0 €		0 €					
DIVERS	30 000 €	36 000 €	36 000 €	1 864 €	37 864 €					
frais divers de reprographie	- €	- €	- €		- €					
frais divers journeaux officiels	0 €	0 €	0 €		0 €					
référé préventif et divers constats	30 000 €	36 000 €	36 000 €		36 000 €					
frais divers généraux	0 €	0 €	0 €		0 €					
COUT PREVISIONNEL DE L'OPERATION TOUTES DEPENSES CONFONDUES	37 813 117 €	45 375 740 €	45 375 740 €	3 474 260 €	48 850 000 €					
dont part études	5 563 284 €	6 675 941 €	6 675 941 €		7 132 882 €					
dont part révisions & actualisations				3 474 260 €	3 474 260 €					

en € TTC	48 850 000
- COUT PREVISIONNEL TTC DE L'OPERATION TOUTES DEPENSES CONFONDUES	48 850 000
CREDITS DISPONIBLES	0

DÉPENSES	COUT AUX MARCHES DE TRAVAUX ATTRIBUES HT Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	CONTRÔLE	REVISIONS	CONTRÔLE-EV
		0	1	2	3	4	5				
Partie révisable	85%	PROGRAMME & CONCOURS		CONCEPTION / SELECTION ENTREPRISE	TRAVAUX		GPA / DGD	GPA / DGD			
MONTANT PREVISIONNEL REVISIONS 15% fixe, 85% révisable											
mois m0 : Septembre 2024		Valeur base 100/Révisions									
BT01		2,50%									
ING		3,00%									
DECAISSEMENT											
ÉTUDES PRÉALABLES	303 000 €	134 000,00 €	60 000,00 €	80 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	314 000,00 €			
	Révisions prév.	- €	1 530,00 €	4 141,20 €	1 182,27 €	1 600,24 €	1 353,83 €	9 807,54 €		9 807,54 €	- €
	Sans objet										
	Foncier	155 000 €	70 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	10 000,00 €	170 000,00 €	15 000,00 €	5 017,06 €
	Etudes géomètre	8 000 €	8 000,00 €						8 000,00 €		
	Sans objet								- €		
	Diagnostic énergétique	Sans objet							- €		
	diagnostic fluides et réseaux/Inspection réseaux	Sans objet							- €		
	Diagnostic structure et fondations	Sans objet							- €		
	Etudes géotechniques (G1), hydro & pollutions	140 000 €	56 000,00 €	30 000,00 €	50 000,00 €	- €			136 000,00 €	4 000,00 €	4 531,53 €
Etudes sécurité incendie	Sans objet							- €			
Diagnostic Clos Couvert	Sans objet							- €			
Daignostic Faune flore phytosanitaires	0 €	- €						- €	- €	- €	
								- €	- €	- €	
TRAVAUX	32 249 833 €	- €	- €	20 131,43 €	16 070 288,38 €	14 530 650,67 €	1 628 762,20 €	32 249 832,67 €			
	Révisions prév.				1 050 306,34 €	1 282 198,52 €	181 927,82 €	2 514 432,68 €		2 514 432,68 €	- €
	Mobilier/informatique/équipement	0 €						- €		- €	
	Branchements (ENEDIS, GRDF, Réseau chaleur,adduction eau, télécom, assainissement & autres)	150 000 €						- €	- €	- €	
	Marché Travaux	30 800 000 €		20 000,00 €		35 000,00 €	95 000,00 €	150 000,00 €	- €	11 695,10 €	
	1% artistique	308 000 €				15 400 000,00 €	13 860 000,00 €	30 800 000,00 €		2 401 393,13 €	
	Aléas travaux	781 287 €				61 600,00 €	246 400,00 €	308 000,00 €		24 013,93 €	
	Actualisation	210 546 €				468 772,10 €	234 386,05 €	78 128,68 €	- €	60 914,83 €	
				- €	131,43 €	104 916,28 €	94 864,62 €	10 633,52 €	210 545,85 €	- €	16 415,69 €
									- €	- €	- €
HONORAIRES	4 938 784 €	- €	490 413,79 €	1 445 576,80 €	1 625 310,40 €	1 132 514,61 €	244 968,40 €	4 938 784,00 €			
	Révisions prév.	- €	12 505,55 €	74 830,28 €	128 103,63 €	120 819,48 €	33 164,55 €	369 423,49 €		369 423,49 €	- €
	Maitrise d'œuvre (Base + CDPGF + VDIA + HQE + SIGN + 1ART)	3 500 000 €		457 413,79 €	1 225 000,00 €	1 225 000,00 €	417 586,21 €	175 000,00 €		261 801,74 €	
	Organisation et pilotage de chantier (OPC)	278 200 €			83 460,00 €	83 460,00 €	97 370,00 €	13 910,00 €	278 200,00 €	20 809,50 €	
	Bureau études synthèse (SYN)	125 000 €		10 000,00 €	37 500,00 €	37 500,00 €	33 750,00 €	125 000,00 €		9 350,06 €	
	Honoraires Sécurité protection santé (SPS)	60 000 €		- €	18 000,00 €	18 000,00 €	21 000,00 €	3 000,00 €	- €	4 488,03 €	
	Honoraires Sécurité Système Incendie (SSI)	40 000 €		8 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	40 000,00 €	- €	2 992,02 €	
	Honoraires de contrôle technique (CT)	85 000 €		15 000,00 €	25 500,00 €	35 000,00 €	5 250,00 €	4 250,00 €	- €	6 358,04 €	
	Honoraires Études de sécurité publique (ESP)	0 €			- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	AMO Cablage / multimédia / réseaux info.	Interne							- €	- €	- €
AMO Comissionement	100 000 €			30 000,00 €	30 000,00 €	35 000,00 €	5 000,00 €	100 000,00 €		7 480,05 €	
Assurances TRC- DO-CCRD	500 000 €					500 000,00 €		500 000,00 €	- €	37 400,25 €	
Actualisations	70 584 €			14 116,80 €	42 350,40 €	7 058,40 €	7 058,40 €	70 584,00 €	- €	5 279,72 €	
Autres études	85 000 €				85 000,00 €			85 000,00 €	- €	6 358,04 €	
Aléas études	95 000 €			- €	57 000,00 €	9 500,00 €	28 500,00 €	95 000,00 €	- €	7 106,05 €	
								- €	- €	- €	
CONCOURS	291 500 €	291 500,00 €									
	Révisions prév.	- €	- €					291 500,00 €	- €		
	publications	0 €		- €				- €		- €	- €
	frais divers de dialogue	0 €		- €				- €		- €	
	Empreinte maquette + maquette de site	0 €		- €				- €		- €	
	Prestations de vidéaste pour jury	0 €						- €		- €	
	BET HQE pour commission technique	Inclus programmiste						- €		- €	
	BET TCE pour commission technique	Inclus programmiste						- €		- €	
	Economiste pour commission technique	Inclus programmiste						- €		- €	
	Programmiste pour commission technique	Inclus programmiste						- €		- €	
Bureau de contrôle pour commission technique	Inclus CT							- €		- €	
indemnité des 3 candidats non retenus niveau	288 000 €		288 000,00 €					288 000,00 €		- €	
Indemnisations membres du jury (architectes/moe)	3 500 €	- €	3 500,00 €					3 500,00 €		- €	
Concours coursiers	0 €		- €					- €	- €	- €	
								- €	- €	- €	
DIVERS	30 000 €	- €	- €	30 000,00 €	- €	- €	- €	30 000,00 €			
	Révisions prév.	- €	- €	1 552,95 €	- €	- €	- €	1 552,95 €		3 105,90 €	- €
	frais divers de reprographie	- €		- €				- €	- €	- €	
	frais divers journeaux officiels	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	référé préventif et divers constats	30 000 €			30 000,00 €				30 000,00 €	- €	- €
frais divers généraux	0 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
								- €	- €	- €	
	DÉCAISSEMENT CP HORS REV	134 000,00 €	841 913,79 €	1 575 708,23 €	17 710 598,78 €	15 678 165,28 €	1 883 730,60 €				
	RÉVISIONS PREV	- €	14 035,55 €	80 524,43 €	1 179 592,24 €	1 404 618,24 €	216 446,20 €				
	DÉCAISSEMENT CP TOTAL	134 000,00 €	855 949,34 €	1 656 232,66 €	18 890 191,02 €	17 082 783,51 €	2 100 176,80 €	3 474 259,99 €	4 169 111,99 €		
	ANNÉE	2025	2026	2027	2028	2029	2030				
	DÉCAISSEMENT CP TOTAL TTC	160 800,00 €	1 027 139,21 €	1 987 479,20 €	22 668 229,22 €	20 499 340,21 €	2 520 212,16 €				
	DÉCAISSEMENT CP TTC CUMULÉ	160 800,00 €	1 187 939,21 €	3 175 418,41 €	25 843 647,63 €	46 342 987,84 €	48 863 200,00 €				

Mois		Valeur BT01 régression depuis Janvier 2021	Valeur BT040 régression depuis Janvier 2021	Valeur ING régression depuis Janvier 2021	Valeur ICTrev- TSI ME régression depuis Janvier 2021
janv.-21	1	114,4	112,2	119,10	128,50
févr.-21	2	115,2	112,7	119,60	128,50
mars-21	3	116,1	113,0	120,00	128,60
avr.-21	4	116,3	113,2	120,20	128,70
mai-21	5	116,6	113,5	120,40	128,50
juin-21	6	117,5	113,8	120,90	128,40
juil.-21	7	118,5	114,0	121,20	128,20
août-21	8	118,5	113,9	121,20	128,50
sept.-21	9	118,6	113,9	121,40	128,70
oct.-21	10	119,1	114,5	122,30	128,80
nov.-21	11	119,5	114,8	122,90	128,90
déc.-21	12	119,7	115,6	123,20	129,10
janv.-22	13	121,4	116,8	124,30	129,20
févr.-22	14	122,2	117,2	124,60	129,60
mars-22	15	123,3	118,2	126,00	130,10
avr.-22	16	124,9	118,9	126,10	130,40
mai-22	17	126,4	119,3	126,80	130,80
juin-22	18	127,2	120,2	127,90	131,20
juil.-22	19	127,7	121,5	128,40	131,50
août-22	20	127,9	122,7	129,20	131,80
sept.-22	21	127,1	122,2	129,50	132,00
oct.-22	22	127,2	122,6	129,50	132,30
nov.-22	23	127,2	123,6	129,90	132,80
déc.-22	24	126,8	123,9	130,40	133,30
janv.-23	25	128,4	124,6	131,00	133,80
févr.-23	26	129,7	124,7	131,20	134,00
mars-23	27	130,6	125,3	131,90	134,30
avr.-23	28	130,5	125,3	130,80	134,60
mai-23	29	130,3	126,1	130,50	135,10
juin-23	30	130,3	126,1	130,50	135,50
juil.-23	31	129,7	125,5	130,70	136,00
août-23	32	130,6	126,0	131,40	136,40
sept.-23	33	130,2	127,0	131,70	136,80
oct.-23	34	130,3	126,4	132,10	137,10
nov.-23	35	130,3	126,6	132,20	137,40
déc.-23	36	130,6	126,4	132,50	137,60
janv.-24	37	130,8	126,8	132,30	138,10
févr.-24	38	131,0	127,2	132,60	138,50
mars-24	39	130,9	127,1	132,60	138,90
avr.-24	40	131,0	126,9	132,60	139,30
mai-24	41	131,3	127,4	132,20	139,80
juin-24	42	131,2	127,4	132,50	140,30
juil.-24	43	131,2	127,4	133,00	140,70
août-24	44	131,7	128,0	133,30	141,00
sept.-24	45	131,2	128,0	133,00	141,40
oct.-24	46	131,2	128,4	133,40	(O)
nov.-24	47	131,5	128,7	133,70	(O)
déc.-24	48	135,2			(O)

	BT01	BT40	ING	ICTrev-TSIME
2021	4,63%	3,03%	3,44%	0,47%
2022	4,45%	6,08%	4,91%	3,17%
2023	1,71%	1,44%	1,15%	2,84%
2024	0,54%	1,50%	1,06%	2,39%
2024-2021	14,95%	14,71%	12,26%	10,04%
augmneation annuelle	3,54%	3,49%	2,93%	2,42%
BT01	Hypothèse	3,00%		
BT40	Hypothèse	3,00%	par an	
ING	Hypothèse	2,90%		
ICTrev-TSIME	Hypothèse	2,70%		



FEUILLE PRINCIPALE	MONTANT HT	MONTANT TTC
HORS REVISIONS	37 813 116,67 €	45 375 740,01 €
REVISIONS	2 895 216,66 €	3 474 259,99 €
TOTAL	40 708 333,33 €	48 850 000,00 €

FEUILLES DECAISSEMENT	MONTANT HT	MONTANT TTC
HORS REVISIONS	37 813 116,67 €	45 375 740,01 €
REVISIONS	2 895 216,66 €	3 474 259,99 €
TOTAL	40 708 333,33 €	48 850 000,00 €

CONTRÔLE	MONTANT HT	MONTANT TTC
HORS REVISIONS	- €	- €
REVISIONS	- €	- €
TOTAL	- €	- €